

2008/202 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 20 000 EUROS A L'ASSOCIATION DES BOUTIQUES DU COEUR DE MONTCHAT POUR L'ORGANISATION DE FESTIVITES DANS LE CADRE DU 150E ANNIVERSAIRE DE MONTCHAT - APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE (DIRECTION DE LA COMMUNICATION EXTERNE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mai 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«L'Association des Boutiques du Cœur de Montchat sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation de festivités dans le cadre du 150^e anniversaire de Montchat.

Créée en 1983, l'Association des Boutiques du Cœur de Montchat organise très régulièrement avec les associations de quartier et les unions commerciales des animations dans les différents secteurs de Montchat démontrant la vitalité et l'attachement de ceux qui y vivent et y travaillent.

Le quartier de Montchat était à l'origine un quartier de la commune de la Guillotière qui a été rattaché au milieu du XIX^e siècle à Lyon. Ce quartier est très atypique, il conjugue harmonieusement les charmes d'une vie de village et les attraits d'une ville commerçante dynamique. Cette particularité se caractérise par un fort sentiment d'appartenance de la part de ses habitants. Chaque printemps, depuis 49 ans, les Fêtes de Montchat perpétuent une tradition née à la fin des années 50 lors des célébrations du centenaire de Montchat initiée par l'historien Georges Bazin.

Cette année, afin de célébrer le 150^e anniversaire de cette partie du 3^e arrondissement, l'Association des Boutiques du Cœur de Montchat conjointement avec la MJC Espace Montchat, le Comité d'Intérêt Local, l'Association des Commerçants du cours Richard Vitton, l'Association des commerçants de la place Henri, le Conseil de Quartier, l'Harmonie de Montchat, la Bibliothèque pour tous, le Patronage Laïque, le Club de l'Amitié, les marchands forains de la place du Château organise un programme d'animations mettant en scène la dimension historique, festive et populaire de l'événement les week-ends des 30, 31 mai et 7, 8 juin 2008 dans les différents secteurs de Montchat.

La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement afin de fédérer les habitants du quartier autour d'une manifestation à caractère festive et populaire.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association des Boutiques du Cœur de Montchat, je propose de lui allouer une subvention de 20.000 euros.»

Vu ladite convention ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 3^e arrondissement ;

Où l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

DELIBERE

1. Une subvention de 20 000 € est allouée à l'Association des Boutiques du Cœur de Montchat, pour l'organisation de festivités dans le cadre du 150^e anniversaire de Montchat.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association des Boutiques du Cœur de Montchat, est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2008, programme EVENEMT, opération NOUVOSUB, ligne de crédit n° 21243 imputation 04 – 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. VALLAUD-BELKACEM